

Le courrier

Il est important de vous organiser pour faire suivre votre courrier. Avant de partir, remplissez un avis de changement d'adresse de Postes Canada et communiquez votre nouvelle adresse à tous vos contacts, y compris les institutions financières, vos parents et vos amis. Si vous prévoyez faire usage d'un service de courrier électronique, assurez-vous d'avoir toutes les adresses nécessaires avant de partir. Vous pouvez vous envoyer à vous-même un message électronique contenant des renseignements importants, comme des adresses postales et électroniques, des numéros de téléphone, les numéros de confirmation de vos réservations d'hôtel, les numéros d'identification de vos chèques de voyage, etc. Vous pourrez ainsi récupérer cette information à n'importe quel endroit où vous avez accès à Internet.

Déménager ses affaires personnelles

Le déménagement de vos biens et articles ménagers dans un pays étranger risque de coûter cher. Choisissez ce dont vous aurez besoin et n'envoyez que les articles que vous ne pourriez pas vous procurer sur place. N'oubliez pas que vous pourriez avoir besoin d'adaptateurs pour vos appareils électriques. Demandez à votre employeur s'il peut payer en tout ou en partie votre déménagement ou encore vous fournir les articles de première nécessité à votre arrivée. Faites l'inventaire des articles ménagers qui ont été entreposés et expédiés.

Renseignez-vous aussi pour savoir ce que vous êtes autorisé à importer. La plupart des pays exercent un contrôle strict sur les marchandises importées.

Éviter les difficultés aux douanes

Avant de partir pour l'étranger avec des objets de valeur, vous pouvez vous prévaloir du service d'identification offert gratuitement dans tous les bureaux des douanes canadiennes. Ce service vise les articles qui portent un numéro de série ou d'autres marques particulières. Ou encore, dans certains cas, les agents de douane peuvent aussi apposer une étiquette sur un article pour lui attribuer un numéro de série.

Les bijoux ont souvent une valeur élevée tout en étant difficiles à identifier. Afin de faciliter leur réimportation, communiquez avec le bureau des douanes le plus près de chez vous, qui vous renseignera sur les mesures à prendre pour identifier ces bijoux avant de quitter le Canada.

Questions et préoccupations personnelles

Les personnes handicapées

Nombre de pays n'offrent pas d'installations d'accès aux personnes en fauteuil roulant ou n'ont aucun service prévu pour répondre aux besoins spéciaux des malentendants, des malvoyants et des personnes handicapées physiquement. Pour en savoir plus à ce sujet, consultez la section Foire aux questions de notre site Web, le site Web de l'Office des transports du Canada ou